

Le déni et ses ravages

La tuerie commise à la préfecture de police de Paris, le 3 octobre dernier, aura plongé les responsables politiques, l'opinion, ses commentateurs et ses experts, dans le plus grand désarroi.

On tiendra pour négligeable la prestation du ministre de l'Intérieur réagissant à l'événement. Il n'en est pas à son premier fiasco, coutumier qu'il est de parler quand il ne sait pas et de se taire lorsqu'il y aurait quelque chose à dire.

Non, ce qui est remarquable dans cette insuffisance du ministre, c'est ce qu'elle révèle d'une attitude qui a, désormais, gagné notre société tout entière. C'est cette attitude qui porte à ne pas voir ce qui crève les yeux. C'est cette façon de rechigner à voir la réalité, surtout lorsqu'elle n'a que ses pépins à offrir.

Il y a longtemps déjà, Charles Péguy avait mise en garde contre cette cécité pusillanime. Dans *Notre jeunesse* (1910), il écrit : « Il faut toujours dire ce que l'on voit. Surtout, il faut toujours, ce qui est plus difficile, voir ce que l'on voit ».

Or, dans cette tragique affaire, que fallait-il voir que l'on voyait, à vous en crever les yeux ?

Il fallait voir que le tueur, faisant son office au nom d'Allah, était employé des services de renseignement de la Préfecture de police, spécialement affecté à la traque de la mouvance terroriste islamiste ; qu'il avait manifesté, en son temps, son soutien aux assassins de *Charlie Hebdo*, et que, de longue date, il avait adopté, au vu et au su de ses collègues, des comportements répertoriés comme des signes patents d'un islam radicalisé.

Autant dire que, s'il y avait matière à mettre en œuvre le fameux « principe de précaution », c'était bien là !

Que s'est-il alors passé ?

Les ravages du déni, tout simplement. Le déni, triste rejeton de la peur et de la confusion des esprits. Peur de « stigmatiser » les musulmans et d'être désigné comme « islamophobe ». Confusion entre la liberté de penser et la défense de cette même liberté contre ceux qui la nient.

Alors, on a raison de s'inquiéter de ce mouvement qui nous conduit à une « société de surveillance ».

Car, pour les libertés individuelles, le péril est bien réel.

Mais, lorsqu'il s'agit de la société et de nos valeurs, comment ne pas voir que « surveiller et punir » reste, jusqu'à plus ample informé, la condition de leurs survies.